

# Conseil économique et social

Distr. générale 11 août 2025

Français

Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Onzième réunion
Accra (hybride), 17-21 novembre 2025
Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

Rapport sur l'évaluation de la disponibilité des ensembles de données géospatiales pour les objectifs de développement durable en Afrique

#### I. Introduction

Présentation de rapports

- 1. La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) nécessite que l'on dispose de données ventilées de qualité, accessibles et fiables pour pouvoir mesurer les 17 objectifs de développement durable, en assurer le suivi et en rendre compte. L'information géospatiale est considérée comme un ensemble de données important pour les objectifs de développement durable. Dans le cadre du Programme 2030, les chefs d'État et de gouvernement se sont également engagés à aider les États d'Afrique, entre autres pays, à renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique et des systèmes de données afin de garantir l'accès à des données de haute qualité, opportunes, fiables et ventilées, et plus particulièrement à des informations géospatiales.
- Les informations géospatiales ont été jugées essentielles pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, en assurer le suivi et en rendre compte. En 2022, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a mené une étude visant à évaluer la disponibilité de ces informations géospatiales en Afrique. Cette évaluation s'inscrit dans le prolongement des travaux antérieurs de la CEA visant à établir une taxonomie des données géospatiales pour les objectifs, dont le but était d'identifier les indicateurs nécessitant des informations géospatiales pour la mesure et le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable<sup>1</sup>. La taxonomie présente, sous la forme d'une matrice, les informations géospatiales requises pour chaque indicateur pertinent et comprend une description des classes d'éléments géospatiaux, un modèle logique de données pour chaque classe et des informations sur la collecte et la mise à jour des éléments. Selon la taxonomie, 126 indicateurs nécessitent des informations géospatiales. Dans le cas des pays en développement sans littoral, le nombre d'indicateurs est de 115.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Taxonomie des données géospatiales pour les objectifs de développement durable : Renforcer les capacités de certains pays africains à développer des ressources et des services d'information géospatiale en appui à la mise en œuvre et au suivi des objectifs de développement durable (Addis-Abeba, 2021).



<sup>\*</sup> E/ECA/GGIM-A/11/1.

3. L'objectif de l'évaluation de 2022 était de dresser un inventaire des informations géospatiales disponibles, plus précisément celles qui sont nécessaires pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ces informations peuvent ensuite être utilisées pour déterminer les lacunes à combler dans les informations géospatiales requises. L'évaluation établit également une base de comparaison pour mesurer les progrès réalisés dans le respect des exigences pour chaque classe d'éléments géospatiaux au fil du temps et pour combler les lacunes existantes. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la CEA pour renforcer les capacités des pays africains à développer des ressources et des services d'information géospatiale en appui à la réalisation des objectifs de développement durable.

# II. Informations géospatiales pertinentes pour les objectifs

- 4. Dans la taxonomie des données géospatiales, les informations géospatiales nécessaires à la mesure et au suivi des indicateurs des objectifs sont classées en 55 classes d'éléments, qui sont regroupées selon les quatorze grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales tels que définis par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
- 5. Ces classes d'éléments, dont la liste figure à l'annexe I du présent rapport, ont été utilisées pour dresser un inventaire des ensembles de données géospatiales disponibles dans les pays africains. Les classes d'éléments relatives à l'environnement marin n'étant pas pertinentes pour les pays en développement sans littoral, seules 48 classes ont été utilisées pour ces pays. La taxonomie des données géospatiales fournit les définitions de chaque classe d'éléments, y compris ses attributs spécifiques et ses relations avec d'autres classes d'éléments, illustrées sous la forme d'un modèle logique de données.
- 6. L'inventaire a été établi sur la base d'un questionnaire que l'on a diffusé dans les 54 pays africains afin de recueillir des informations sur la disponibilité des classes d'éléments géospatiaux identifiés. Les répondants ont été invités à indiquer le pourcentage de toutes les occurrences dans le pays de chaque classe d'éléments disponibles sous forme d'informations géospatiales. Il a fallu pour cela une collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la collecte, la production et l'utilisation de l'information géospatiale. Seuls 19 pays ont répondu au questionnaire, ce qui représente un faible taux de réponse de 35 %.
- 7. Le résultat de l'évaluation montre que la disponibilité des informations géospatiales nécessaires à la mesure et au suivi des indicateurs des objectifs est limitée, voire très limitée, dans les pays africains. L'évaluation révèle que les pays africains ne disposent d'informations géospatiales adéquates que pour un petit nombre d'indicateurs.

# III. Évaluation de la disponibilité des informations géospatiales nécessaires pour les objectifs

- 8. Les résultats fournissent aux pays africains une base de comparaison pour évaluer la disponibilité de l'information géospatiale et recenser les lacunes à cet égard. Les pays peuvent ainsi déterminer leurs priorités en matière de collecte et de gestion des informations géospatiales nécessaires pour les objectifs, ainsi que développer et prioriser leurs programmes relatifs à la gestion des informations géospatiales.
- 9. Les dépositaires des données géospatiales du pays peuvent se servir de l'analyse des lacunes pour orienter leurs programmes de travail et gérer la collecte des informations géospatiales requises. Dans le cadre de ces

programmes de collecte de données, la priorité accordée par le pays à certains objectifs devrait également être prise en compte, car certains objectifs peuvent être jugés plus importants que d'autres pour ce pays.

10. Plus important encore, l'inventaire permet aux pays d'identifier les indicateurs qu'ils peuvent mesurer et suivre en utilisant les informations géospatiales disponibles pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

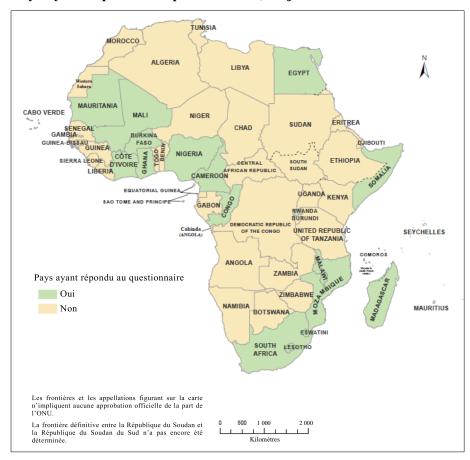
# IV. Mise à jour de l'inventaire des informations géospatiales disponibles

- 11. Pour que les informations géospatiales soient disponibles et pertinentes aux fins de la mesure et du suivi des indicateurs de l'objectif, il est impératif de combler les lacunes en la matière. Parallèlement, il convient de mettre à jour les informations géospatiales pour refléter les changements survenus au fil du temps dans les environnements naturel et bâti.
- 12. Afin de suivre de manière adéquate les progrès accomplis dans la réalisation des cibles des objectifs, il faut régulièrement remesurer les indicateurs à l'aide des informations géospatiales les plus récentes. C'est pourquoi l'inventaire des informations géospatiales disponibles devrait être mis à jour régulièrement, de préférence sur une base annuelle, au moyen d'un questionnaire à remplir par tous les pays et à administrer par la CEA. Dans ce contexte, et dans le cadre de son programme de travail visant à renforcer les capacités des pays africains à développer des ressources et des services d'information géospatiale en appui à la réalisation des objectifs, la CEA continue de gérer l'inventaire et de le mettre à jour sur une base annuelle.
- 13. À cette fin, en juillet 2023, la CEA a diffusé un questionnaire (voir l'annexe II du présent rapport) aux pays afin de recueillir des informations sur la disponibilité et les mises à jour des ensembles de données géospatiales. Le taux de réponse a été très faible. En février 2024, seuls huit pays avaient répondu<sup>2</sup>.
- 14. La CEA a diffusé le questionnaire une deuxième fois et a communiqué la demande aux représentants nationaux lors de la dixième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies pour la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. En juillet 2025, les résultats de l'enquête contenaient des informations sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales dans 18 pays, ce qui représente un faible taux de réponse de 33 % (voir la carte ci-dessous).

25-00829

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Lesotho, Mauritanie et Mozambique.



#### Pays ayant répondu au questionnaire, en juillet 2025

Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

- 15. Même si peu de pays ont répondu, ceux qui l'ont fait ont indiqué qu'ils disposaient d'un certain nombre des ensembles de données géospatiales énumérés dans le questionnaire, notamment sur le contrôle géodésique, l'élévation, les bâtiments et les établissements, l'utilisation des sols et le couvert terrestre, l'ortho-imagerie, les zones administratives et statistiques et les infrastructures physiques, telles que les ponts, les tunnels et les barrages.
- 16. Par exemple, sur les 18 pays qui ont répondu, 13 ont affirmé qu'ils disposaient d'ensembles de données géodésiques et 12 qu'ils avaient des stations de contrôle géodésique établies dans le pays<sup>3,4</sup> Les 18 pays ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les zones administratives. En outre, tous les pays, à l'exception de la Somalie, ont déclaré disposer d'ensembles de données sur la photographie aérienne. Au total, 13 pays ont déclaré disposer d'ensembles de données de données sur l'imagerie satellitaire et 7 sur l'imagerie par drone<sup>5,6</sup> Au total, 15 pays ont indiqué qu'ils disposaient d'ensembles de données sur l'utilisation des sols et 10 sur le couvert terrestre<sup>7,8</sup> Les résultats

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Madagascar, Mali, Mauritanie, Nigéria, Rwanda et Somalie.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Ghana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Nigéria et Rwanda.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nigéria et Rwanda.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mauritanie, Mozambique et Nigéria.

Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nigéria et Rwanda.

<sup>8</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigéria et Rwanda.

du questionnaire sont présentés sous forme de cartes pour toutes les classes d'éléments à l'annexe III du présent rapport.

#### V. Conclusion and recommandations

- L'inventaire confirme que la disponibilité des informations géospatiales est limitée en Afrique. Cette situation est principalement due à une faible capacité institutionnelle, notamment un manque de financement, de personnel qualifié et d'équipements modernes; au coût élevé de l'acquisition des données; à l'insuffisance des infrastructures de données, notamment l'infrastructure nationale de données spatiales ; et à l'absence de politiques et de cadres juridiques dans le domaine géospatial. De nombreux pays africains ne bénéficient pas d'un soutien financier durable pour l'infrastructure géospatiale, la collecte et la gestion des données. Les gouvernements africains devraient se concentrer davantage sur la collecte et l'utilisation d'informations géospatiales pour soutenir leurs programmes de développement, notamment pour atteindre les objectifs de développement durable. Vu le faible nombre d'indicateurs pour lesquels il existe des informations géospatiales adéquates permettant de les mesurer et de les suivre, les pays ne peuvent pas déterminer les progrès accomplis dans la réalisation de leurs objectifs de développement. L'identification des lacunes en matière de disponibilité de l'information géospatiale aidera les pays à développer et à prioriser leurs programmes de gestion de l'information géospatiale.
- 18. Afin de combler ces lacunes, la CEA devrait encourager les gouvernements et les institutions à adopter des politiques et des cadres de données ouvertes pour rendre les données géospatiales librement accessibles. Elle devrait également aider les pays à développer leurs infrastructures nationales de données spatiales et leurs cadres intégrés d'information géospatiale pour la gestion et le partage des données géospatiales entre les secteurs. En outre, avec le soutien de la CEA, les pays devraient investir dans le développement des capacités, notamment en proposant des programmes de formation, des bourses et des ateliers pour développer l'expertise locale en matière de systèmes d'information géospatiale et de télédétection.
- 19. Pour ne laisser personne de côté, les pays doivent veiller à ce que toutes les informations géospatiales requises soient librement accessibles et se donner les moyens de les mettre à jour au fil du temps afin de suivre les changements qui se produisent au fur et à mesure que le pays met en œuvre des projets de développement visant à atteindre les cibles des objectifs de développement durable. L'agence géospatiale du pays, en collaboration avec d'autres ministères et les parties prenantes concernées, doit rendre compte régulièrement (sur une base annuelle) des progrès réalisés pour combler les lacunes dans la disponibilité des informations géospatiales requises et des efforts déployés pour mettre à jour ces informations, en veillant à ce que toutes les informations géospatiales nécessaires à la mesure et au suivi des indicateurs des objectifs de développement durable soient disponibles et adaptées.

25-00829 5/41

#### **Annexe I**

# Classification des caractéristiques géospatiales pour la mesure et le suivi des indicateurs des objectifs de développement durable

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
A. Repère de référence géodésique mondial	Canevas géodésique	Point géodésique	Un canevas géodésique est un réseau de points géodésiques (bornes) définissant le repère de référence géodésique pour la région couverte.  Un point géodésique (également connu sous le nom de borne d'arpentage) est un endroit de la surface de la Terre qui a fait l'objet d'un levé précis et d'un marquage permanent et qui sert de point de référence pour les activités géodésiques et d'arpentage. Il s'agit d'un point permanent du réseau géodésique national dont les coordonnées sont précises.	Utilisé dans le cadre tous les objectifs de développement durable pour lesquels des informations géospatiales sont nécessaires
B. Adresses	Adresse	S.O.	Une adresse est utilisée comme identification lisible par un humain d'un phénomène à un endroit spécifique, tel qu'une maison, un appartement ou un bureau. Il s'agit d'un identifiant de lieu qui peut être relié à des coordonnées géographiques (latitude et longitude) utilisées pour le géocodage et l'analyse spatiale.	3.8.1, 6.1.1, 11.1.1, 11.2.1
C. Bâtiments et établissements	Bâtiment	S.O.	Un bâtiment est une structure de création humaine dotée d'un toit et de murs, construite ou érigée de manière permanente, généralement destinée à l'occupation ou à l'utilisation humaine, et représentée en tant qu'entité spatiale dans des ensembles de données géographiques.	1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.1, 1.4.1, 1.4.2, 1.5.1, 1.5.2, 2.1.1, 2.1.2, 2.3.2, 2.5.1, 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 3.8.2, 3.9.2, 3.b.1, 3.c.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.4.1, 4.6.1, 5.3.1, 5.4.1, 5.a.1, 6.1.1, 6.2.1, 8.4.2, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 8.9.1, 8.10.1, 9.1.1, 10.1.1, 10.2.1, 11.5.2, 12.2.2, 13.1.1, 17.8.1
	Établissement	s.o.	Un établissement désigne une zone définie dans l'espace où se concentrent les habitations et les activités humaines.	1.1.1, 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1,

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
			Il s'agit d'un ensemble de bâtiments situés à proximité les uns des autres et de caractéristiques associées, où une communauté exerce des activités socioéconomiques, notamment des activités commerciales, industrielles, éducatives et récréatives.	3.8.2, 3.9.2, 4.c.1, 5.4.1, 5.a.1, 5.b.1, 6.1.1, 6.2.1, 6.3.1, 6.b.1, 7.1.2, 8.4.2, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 8.9.2, 8.10.1, 8.10.2, 9.1.1, 9.3.2, 9.c.1, 10.3.1, 11.1.1, 11.2.1, 11.3.1, 11.5.2, 11.6.2, 11.7.1, 12.2.2, 16.1.1, 16.1.2, 16.1.3, 16.1.4, 16.2.1, 16.2.2, 16.2.3, 16.3.1, 16.6.2, 16.7.2, 16.9.1, 16.b.1, 17.6.2, 17.8.1
D. Élévation et profondeur	Élévation	Modèle numérique d'élévation	Un modèle numérique d'élévation est une représentation numérique de la topographie de la surface de la Terre. Il s'agit d'une représentation tridimensionnelle de la surface du terrain sous forme numérique qui capture l'élévation du terrain à intervalles réguliers, utilisée pour analyser et visualiser les caractéristiques de la surface.	6.4.2, 6.5.2, 6.6.1, 9.c.1, 11.5.2, 11.6.2, 15.1.1, 15.2.1, 15.4.1, 15.4.2
	Profondeur	Modèle bathymétrique numérique	Un modèle bathymétrique numérique est une représentation tridimensionnelle du fond d'une masse d'eau, telle qu'un océan, une mer ou un lac. Il enregistre les valeurs de profondeur sous la surface de l'eau.	14.1.1, 14.3.1, 14.4.1
E. Zones fonctionnelles	Zone administrative	Pays	Un pays est la région souveraine d'une nation, dotée de son propre gouvernement et reconnue au niveau international. L'étendue d'un pays est définie par sa frontière internationale partagée avec le ou les pays voisins.	1.3.1, 1.5.1, 1.5.2, 2.1.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.4.1, 4.6.1, 4.a.1, 4.c.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.3.2, 5.6.1, 6.b.1, 7.1.1, 7.1.2, 8.1.1, 8.2.1, 12.2.1, 12.2.2, 12.4.2, 12.5.1, 13.1.1, 15.2.1, 16.1.1, 16.1.2, 16.1.3, 16.1.4, 16.2.1, 16.2.2, 16.2.3, 16.3.1, 16.6.2, 16.7.2, 16.9.1, 16.b.1, 17.18.3, 17.19.1
		Zone administrative de deuxième niveau	Une zone administrative de deuxième niveau est une subdivision d'une unité administrative de premier niveau (telle qu'une région, une province ou un État).	1.3.1, 1.5.1, 1.5.2, 2.1.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.4.1, 4.6.1, 4.a.1, 4.c.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.3.2, 5.6.1, 6.b.1,

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
				7.1.1, 7.1.2, 8.1.1, 8.2.1, 12.2.1, 12.2.2, 12.4.2, 12.5.1, 13.1.1, 15.2.1, 16.1.1, 16.1.2, 16.1.3, 16.1.4, 16.2.1, 16.2.2, 16.2.3, 16.3.1, 16.6.2, 16.7.2, 16.9.1, 16.b.1, 17.18.3, 17.19.1
		Zone administrative de troisième niveau	Une zone administrative de troisième niveau est une subdivision d'une unité administrative de deuxième niveau, faisant partie du système hiérarchique de gouvernance et d'organisation territoriale d'un pays.  Il s'agit de la plus petite unité administrative officiellement reconnue dans de nombreux pays, généralement utilisée pour la gouvernance locale, la prestation de services et l'établissement de rapports statistiques.	1.3.1, 1.5.1, 1.5.2, 2.1.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.4.1, 4.6.1, 4.a.1, 4.c.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.3.2, 5.6.1, 6.b.1, 7.1.1, 7.1.2, 8.1.1, 8.2.1, 12.2.1, 12.2.2, 12.4.2, 12.5.1, 13.1.1, 15.2.1, 16.1.1, 16.1.2, 16.1.3, 16.1.4, 16.2.1, 16.2.2, 16.2.3, 16.3.1, 16.6.2, 16.7.2, 16.9.1, 16.b.1, 17.18.3, 17.19.1
		Administration fonctionnelle de gouvernement	L'administration fonctionnelle de gouvernement renvoie à la zone ou à la région où une fonction gouvernementale particulière est exercée ou un service rendu, comme un district scolaire, un district de police ou un district de soins de santé primaires.	1.3.1, 1.5.1, 1.5.2, 2.5.1, 2.5.2, 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 3.9.2, 3.9.3, 3.b.1, 3.b.2, 3.c.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.6.1, 4.a.1, 4.c.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.3.1, 5.3.2, 6.b.1, 11.5.1, 13.1.1
		Zone économique exclusive (marine)	Une zone économique exclusive est la zone marine, au-delà des eaux territoriales, placée sous la juridiction d'un pays côtier, dans laquelle des droits spéciaux d'exploitation et d'utilisation des ressources marines, y compris les fonds marins, sont accordés conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La zone s'étend sur un maximum de 200 milles nautiques (environ 360 km) à partir des lignes de base (basses eaux) du pays côtier.	14.2.1, 14.4.1, 14.5.1, 14.7.1, 14.c.1
	Zone de conservation	s.o.	Une zone de conservation est une zone désignée pour la préservation et la protection des caractéristiques patrimoniales et historiques, de la flore et de la faune.	14.5.1, 14.c.1, 15.1.2, 15.2.1, 15.4.1
	Zone statistique	s.o.	Une zone statistique est une unité spatiale créée pour collecter, organiser et	8.4.1, 8.4.2, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 11.7.2, 12.2.1, 12.2.2,

Grands thèmes mondiaux liés aux données	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement
géospatiales	roun 1			durable (indicateurs)
			communiquer des statistiques, telles que des statistiques démographiques, économiques, environnementales ou sociales, souvent alignées sur des frontières administratives ou des régions fonctionnelles.	16.1.1, 16.1.2, 16.1.3, 16.1.4, 16.2.1, 16.2.2, 16.2.3, 16.3.1, 16.6.2, 16.7.2, 16.9.1, 17.6.2, 17.8.1, 17.18.3, 17.19.1
F. Noms géographiques	Nom géographique	s.o.	Un nom géographique désigne l'appellation donnée à un phénomène géographique.	1.1.1, 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 3.8.2, 3.9.2, 5.b.1, 6.3.1, 6.b.1, 7.1.2, 8.4.2, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 8.9.2, 8.10.1, 8.10.2, 9.3.2, 9.c.1, 10.3.1, 11.2.1, 11.3.1, 11.5.2, 11.7.1, 11.a.1, 12.2.2, 12.4.2, 16.b.1
G. Géologie et sols	Géologie	Aquifère	Un aquifère est une formation géologique souterraine contenant de l'eau, constituée de roches poreuses, de roches fracturées, de sable ou de gravier. Il peut contenir d'importantes quantités d'eau souterraine.	6.1.1, 6.3.2, 6.4.2, 6.5.2, 6.6.1
	Unité pédologique	s.o.	Une unité pédologique est une zone de sol d'un même type de classification. Le schéma de classification regroupe en unités les sols présentant une gamme similaire de propriétés (chimiques, physiques, biologiques et de fertilité) et doit être normalisé pour une utilisation cohérente dans toutes les applications.	15.1.1, 15.2.1
H. Couvert terrestre et utilisation des sols	Unité de couvert terrestre	S.O.	Une unité de couvert terrestre est une zone spatialement distincte à la surface de la Terre, caractérisée par un type homogène d'occupation du sol, tel que le type de végétation, l'eau, les surfaces bâties ou le sol nu.	15.1.1, 15.2.1, 15.3.1, 15.4.2, 15.9.1
			Il s'agit d'une zone d'un même type de classification. Le schéma de classification doit être normalisé afin d'être utilisé de manière cohérente dans toutes les applications.	
	Unité d'utilisation du sol	s.o.	Une unité d'utilisation du sol renvoie à une zone définie dans l'espace qui est caractérisée par une utilisation ou une activité humaine spécifique sur le sol, telle que l'agriculture, le résidentiel, l'industriel ou le récréatif.	2.1.1, 2.1.2, 2.3.1, 2.4.1, 2.5.2, 5.a.1, 11.5.2, 11.7.1

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
I. Parcelles de terrain	Parcelle cadastrale	s.o.	Une parcelle cadastrale est un terrain délimité sur lequel des personnes ont des droits légaux ou coutumiers.	1.4.2, 5.a.1, 11.5.2
J. Ortho-imagerie	Ortho-image	s.o.	Une ortho-image est une image de la surface de la Terre, enregistrée par un capteur, qui est ensuite orthorectifiée et géoréférencée selon une projection cartographique donnée sous la forme d'une image matricielle. Il s'agit d'un enregistrement de ce qui existait à la surface de la Terre au moment de la prise d'images. Cet enregistrement est ensuite utilisé pour l'interprétation et l'analyse afin d'extraire d'autres caractéristiques géospatiales et phénomènes géographiques.	1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.1, 1.4.1, 1.4.2, 1.5.1, 1.5.2, 2.1.1, 2.1.2, 2.3.1, 2.3.2, 2.4.1, 2.5.1, 2.5.2, 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 3.8.2, 3.9.2, 3.9.3, 3.b.1, 3.b.2, 3.c.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.4.1, 4.6.1, 5.3.1, 5.4.1, 5.a.1, 6.1.1, 6.2.1, 6.3.1, 6.3.2, 6.4.2, 6.6.1, 6.b.1, 7.1.1, 8.4.2, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 8.9.2, 8.10.1, 8.10.2, 9.1.1, 9.c.1, 10.1.1, 10.2.1, 10.3.1, 11.1.1, 11.2.1, 11.3.1, 11.5.1, 11.5.2, 11.6.1, 11.6.2, 11.7.1, 12.2.2, 12.4.2, 13.1.1, 14.1.1, 14.5.1, 14.b.1, 15.1.1, 15.1.2, 15.2.1, 15.3.1, 15.4.1, 15.4.2, 15.9.1, 16.b.1, 17.8.1
K. Infrastructure matérielle	Structure	Pont	Un pont est une structure qui enjambe un obstacle, tel qu'une rivière ou une dépression, pour permettre à une route ou à une voie ferrée de franchir l'obstacle.	11.5.2
		Tunnel	Un tunnel est une structure qui passe à travers ou sous un obstacle, tel qu'une montagne ou une rivière, et qui permet de faire passer une route ou une voie ferrée à travers ou sous l'obstacle.	11.5.2
		Aqueduc	Un aqueduc est une structure destinée à soutenir un canal enjambant une vallée.	6.1.1
		Canal	Un canal est un ouvrage permettant de transporter de l'eau d'un endroit à un autre sous l'effet de la gravité.	6.1.1
		Barrage	Un barrage est un ouvrage destiné à contenir l'eau dans un réservoir, soit dans un cours d'eau, soit dans une dépression séparée.	6.1.1, 6.3.2, 6.4.2, 6.6.1, 11.5.2
	Service d'utilité publique	Tour de télécommunication	Une tour de télécommunication fait partie des services publics utilisés pour transmettre et/ou	9.c.1

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
			recevoir des signaux dans le cadre d'un système de transmission radio pour la radiodiffusion et la télévision, les réseaux cellulaires (mobiles) et les transmissions par micro-ondes. Il peut s'agir d'une diffusion ou d'une transmission point à point.	
		Production d'électricité	Ce terme renvoie à une installation qui produit de l'énergie électrique destinée à être transportée, notamment par le réseau électrique national, jusqu'aux utilisateurs finaux.	11.5.2
		Site d'élimination des déchets	Un site d'élimination des déchets est une zone où les déchets sont déversés, généralement dans le cadre d'une décharge ou, dans le cas de matières dangereuses, dans des conteneurs.	11.6.1, 12.4.2
		Traitement des eaux usées	L'épuration des eaux usées renvoie à une installation de traitement des eaux usées où les déchets (effluents des zones résidentielles et industrielles) sont retirés de l'eau transportée dans les canalisations d'égout.	6.2.1, 6.3.1, 11.5.2, 11.6.1
		Point de réticulation de l'eau	Un point de réticulation de l'eau est une installation permettant de fournir de l'eau potable, comme un robinet relié à une conduite de réticulation de l'eau ou un point de captage. Ce terme exclut les robinets d'eau potable à l'intérieur d'un bâtiment.	6.1.1, 6.2.1, 11.5.2
	Services publics	École	Une école est un établissement destiné à l'éducation et à l'instruction des enfants. Cela va du début à la fin de la scolarité.	4.a.1, 11.5.2
		Établissement de santé	Un établissement de santé est un établissement public fournissant des soins de santé et des services connexes.	11.5.2
L. Répartition de la population	Population	S.O.	Une population désigne le nombre total de personnes vivant dans une zone géographique définie, telle qu'un pays, une région, une ville ou une collectivité.	1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.1, 1.4.1, 1.5.1, 2.1.1, 2.1.2, 2.3.2, 3.1.1, 3.2.2, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.1, 3.4.2, 3.5.2, 3.7.1, 3.7.2, 3.8.1, 3.8.2, 3.9.2, 3.9.3, 3.b.1, 3.c.1, 4.1.1, 4.2.1, 4.2.2, 4.3.1, 4.4.1, 4.6.1,

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
				5.2.2, 5.3.1, 5.3.2, 5.4.1, 5.6.1, 5.b.1, 7.1.1, 7.1.2, 8.4.2, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 8.9.2, 9.c.1, 10.1.1, 10.2.1, 10.3.1, 11.2.1, 11.5.1, 11.7.1, 12.2.2, 13.1.1, 16.b.1
	Densité de population	s.o.	La densité de population est le nombre moyen de personnes vivant par unité de surface. Elle permet de déterminer si une région est surpeuplée ou peu peuplée.	s.o.
M. Réseaux de transport	Transport routier	Route	Une route est un élément physique linéaire qui constitue le réseau de transport routier.	3.6.1, 9.1.1, 11.2.1, 11.5.2
		Rue	Une rue est une voie qui permet d'accéder aux zones urbaines à partir du réseau routier.	3.6.1, 11.2.1, 11.5.2
	Transport ferroviaire	Voie ferrée	Une voie ferrée est un élément physique linéaire qui constitue le réseau de transport ferroviaire reliant les gares entre elles.	11.2.1, 11.5.2
		Gare	Une gare est une installation le long de la voie ferrée où les trains ou les tramways s'arrêtent pour charger et décharger des passagers et/ou des marchandises.	11.2.1
	Transport par voie d'eau	Port	Un port est une installation qui fait partie du transport par voie d'eau et qui permet l'accostage en toute sécurité des embarcations (navires, bateaux et ferries) ainsi que le chargement et le déchargement de ces embarcations.	11.2.1, 11.5.2, 14.b.1
		Traversée en ferry	Une traversée en ferry renvoie à une installation qui fait partie du transport par voie d'eau et qui permet aux embarcations (navires, bateaux et ferries) de transporter des personnes, des animaux ou des marchandises d'un endroit à un autre. Une traversée en ferry peut commencer et se terminer dans un port ou à un point d'embarquement/débarquement au bord d'un fleuve, d'un lac ou d'un réservoir.	11.2.1, 11.5.2
	Transport aérien	Aéroport ou aérodrome	Un aéroport ou un aérodrome est une installation qui fait partie du transport aérien et qui permet l'atterrissage et le décollage en toute sécurité des aéronefs, ainsi que leur	11.2.1, 11.5.2

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
			chargement et leur déchargement.	
	Transports publics	s.o.	Une ligne de transport public fait partie du réseau de transport qui assure le transport du public. Cela comprend les bus, les trains, les trams et les ferries.	S.O.
			Une ligne de transport public coïncide avec la géométrie du type d'itinéraire : route, rue, chemin de fer ou traversée en ferry.	
N. Eau	Voie d'eau intérieure	Fleuve	Un fleuve est un cours d'eau où les eaux de ruissellement s'écoulent ou les eaux souterraines apparaissent à la surface (fontaine) et s'écoulent ensuite sous l'effet de la gravité. Il comprend d'autres cours d'eau. Un fleuve a une source et une fin, qui est soit un autre fleuve (dont il est un affluent), soit un lac, soit l'océan.	6.3.2, 6.4.2, 6.6.1, 11.5.2
		Bassin hydrographique	Un bassin hydrographique est une zone hydrologique à l'intérieur de laquelle un réseau de fleuves et rivières draine de l'eau. Chaque bassin hydrographique n'a qu'un seul cours d'eau principal.	6.4.2, 6.5.2, 6.6.1
		Lac	Un lac est une étendue d'eau contenue dans une dépression naturelle. Il est alimenté par les fleuves, les rivières et/ou les eaux de ruissellement.	6.3.2, 6.4.2, 6.6.1
		Zone humide	Une zone humide est une dépression peu profonde où le sol est saturé d'eau, présentant des eaux de surface, et où la végétation pousse. La présence de l'eau est due à un mauvais drainage ou à des inondations périodiques.	6.3.2, 6.6.1
		Réservoir	Un réservoir est une masse d'eau que forme le confinement de l'eau par une barrière construite, telle qu'un barrage. Les réservoirs sont alimentés par l'eau d'un fleuve, d'un canal ou d'une canalisation et par les eaux de ruissellement.	6.1.1, 6.3.2, 6.4.2, 6.6.1, 11.5.2

Grands thèmes mondiaux liés aux données géospatiales	Classe d'éléments - niveau I	Classe d'éléments - niveau II	Description	Pertinence pour les objectifs de développement durable (indicateurs)
	Environnement marin	Océan ou mer	Un océan ou une mer est une étendue d'eau marine séparée de la terre par le littoral.	6.6.1, 14.1.1, 14.2.1, 14.3.1, 14.4.1, 14.5.1, 14.7.1, 14.c.1
		Littoral	Le littoral est la ligne qui relie les océans et les mers à la terre.	14.1.1, 14.5.1

Source: Commission économique pour l'Afrique, Taxonomie des données géospatiales pour les objectifs de développement durable: Renforcer les capacités de certains pays africains à développer des ressources et des services d'information géospatiale en appui à la mise en œuvre et au suivi des objectifs de développement durable (Addis-Abeba, 2021).

Abréviation : s.o. : sans objet.

#### **Annexe II**

Questionnaire visant à mettre à jour les informations sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales dans les pays africains

État de la disponibilité des informations géospatiales pour le suivi des objectifs de développement durable



Quel est l'état actuel de la disponibilité des thèmes fondamentaux de données géospatiales et de chacune des classes d'entités correspondantes dans votre pays ?

(Veuillez sélectionner ci-dessous les classes d'entités actuellement disponibles pour chaque thème fondamental de données géospatiales).

#### Grand thème mondial lié aux données géospatiales :

	Repère de référence géodésique nondial	Géodésique	☐ Canevas géodésique	Autres
9	Adresse	Rue	Zones de codes postaux	Autres
10.	Bâtiments/établissements	Bâtiment	Établissement	Autres
11.	Élévation et profondeur	☐ Élévation	Profondeur	Autres
12.	Zones fonctionnelles	☐ Zone administrative	Zone de conservation	_
		Zone statistique	☐ Autres ☐	
13.	Noms géographiques	☐ Noms de lieux	☐ Noms des caractéristiques	Autres
14.	Géologie/sols	☐ Géologie	☐Unité pédologique	Autres
15.	Couvert terrestre et utilisation des sols	☐ Unité de couvert terrestre	Utilisation des terres	Autres
16.	Parcelles de terrain	Parcelle cadastrale	Occupation des terres	Autres
17.	Ortho-imagerie	☐ Satellite	Photographie aérienne	
		☐ Imagerie par drone	Autre	
18.	Infrastructure matérielle			
	18a. Structure :	☐ Pont	☐ Tunnel	Aqueduc Aqueduc
		☐ Canal	Barrage	Autres
	18b. Services d'utilité publique	☐ Tour de télécommunication	Production d'électricité	☐ Élimination des déchets
		☐ Traitement des eaux usées	☐ Point de réticulation de l'eau	Autres
	18c. Service public	École	Établissement de santé	☐ Autres
19.	Répartition de la population	☐ Densité de population	☐ Migration	Autres
20.	Réseaux de transport			
	20a. Transport routier :	☐ Transport routier	Rue	Autres
	20b. Transport ferroviaire	☐ Voie ferrée	☐ Gare	☐ Autres ☐
	20c. Transport par voie d'eau :	☐ Port	☐ Traversée en ferry	Autres
	20d. Transport aérien :	☐ Aéroport/aérodrome		Autres

	20e. Lignes de transport public :	□ Oui	Non	
21.	Eau			
	21a. Voie d'eau intérieure :	☐ Fleuve	☐ Bassin	☐ Lac
		☐ Zone humide	hydrographique  Réservoir	Autres
	21b. Environnement marin :	Océan/mer	☐ Littoral	☐ Autres

#### **Annexe III**

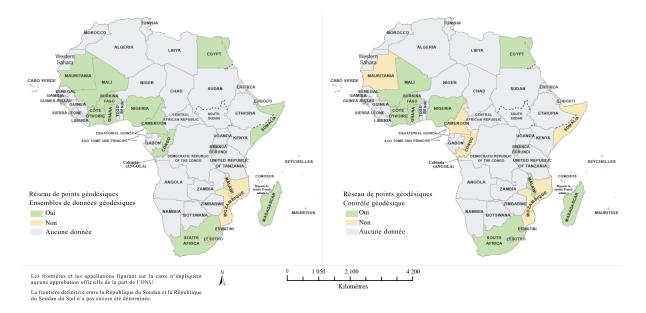
Résultats du questionnaire sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales dans les pays africains

## I. Repère de référence géodésique mondial

Sur les 18 pays qui ont répondu, 13 (72 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données géodésiques et 12 (67 %) ont déclaré avoir établi des stations de contrôle géodésique au niveau national (voir carte 1).

#### Carte 1

Disponibilité des ensembles de données géodésiques et des ensembles de données sur les réseaux de points géodésiques, en juillet 2025

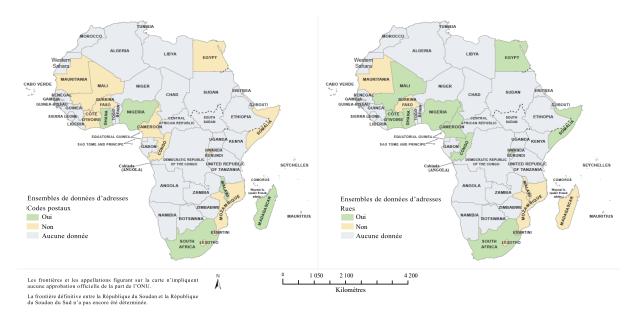


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

# II. Adresse

Sur les 18 pays, 11 (61 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les adresses de rue et 6 (33 %) ont déclaré avoir un système d'adressage par code postal (voir carte 2).

Carte 2 Disponibilité des ensembles de données d'adresses, en juillet 2025

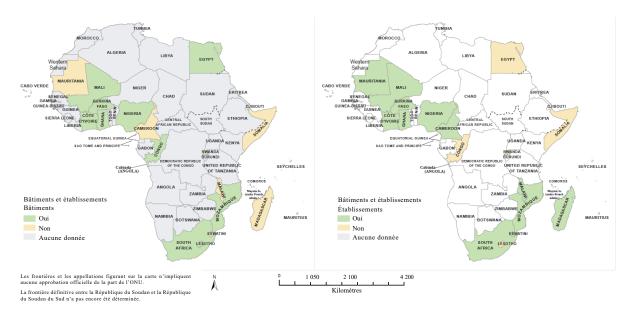


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

#### III. Bâtiments et établissements

Au total, 12 pays (67 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les bâtiments et 13 (72 %) sur les établissements (voir carte 3).

Carte 3 Disponibilité des ensembles de données sur les bâtiments et les établissements, en juillet 2025

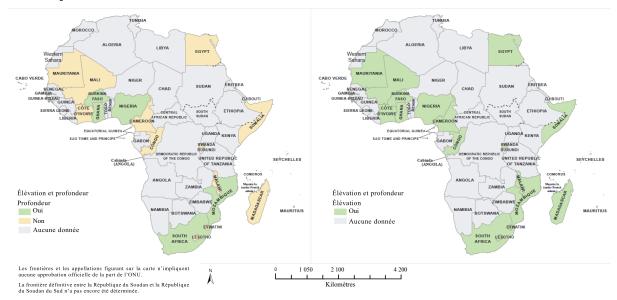


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

# IV. Élévation et profondeur

Les 18 pays ont indiqué qu'ils disposaient d'ensembles de données d'élévation et 6 (33 %) ont répondu qu'ils disposaient d'ensembles de données de profondeur (bathymétrie) (voir carte 4).

Carte 4 Disponibilité des ensembles de données d'élévation et de profondeur, en juillet 2025



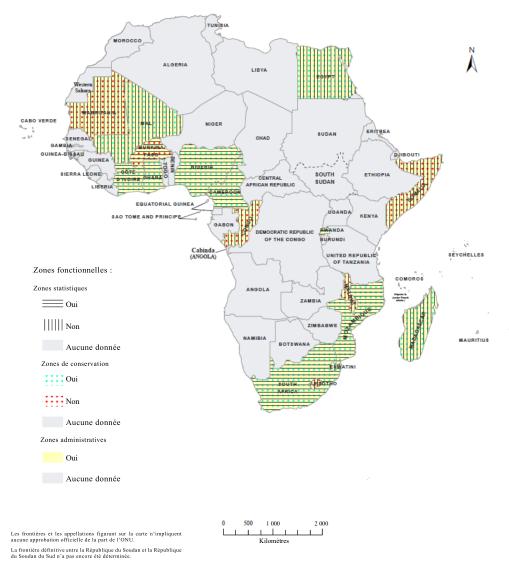
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

**21/41** 

#### V. Zones fonctionnelles

Les 18 pays ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les zones administratives, tandis que 13 (72 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les zones de conservation et 8 (44 %) sur les zones statistiques (voir carte 5).

Carte 5 Disponibilité des ensembles de données sur les zones fonctionnelles, en juillet 2025

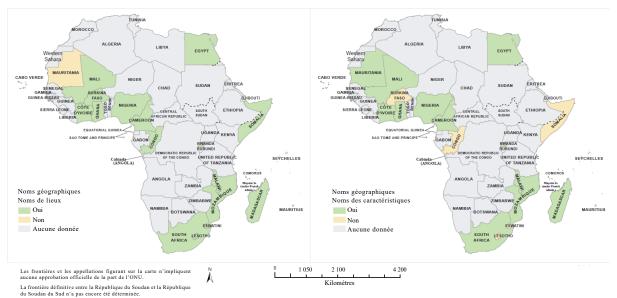


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

## VI. Noms géographiques

Sur les 18 pays, 17 (94 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les noms de lieux et 12 (67 %) sur les noms des caractéristiques (voir carte 6).

Carte 6 Disponibilité des ensembles de données sur les noms géographiques, en juillet 2025



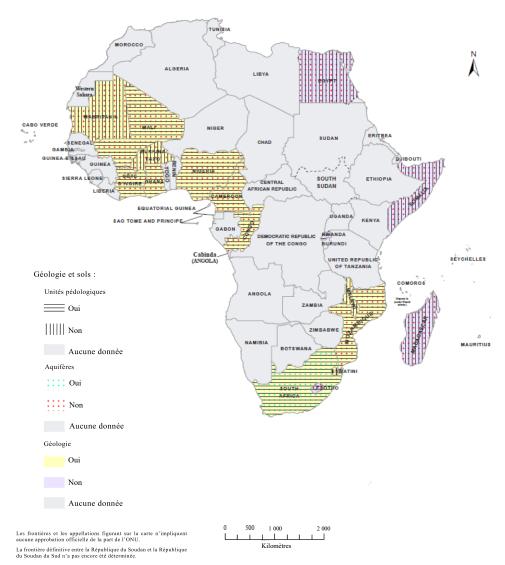
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

**23/41** 

## VII. Géologie et sols

Au total, 13 pays (72 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données géologiques et 10 (56 %) d'ensembles de données sur les unités pédologiques. Un seul pays (6 %), l'Afrique du Sud, a indiqué qu'il disposait d'un ensemble de données sur les aquifères (voir carte 7).

Carte 7 Disponibilité des ensembles de données sur la géologie et les sols, en juillet 2025



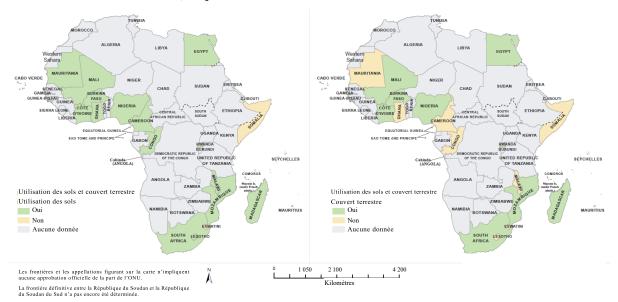
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

# VIII. Couvert terrestre et utilisation des sols

Au total, 11 pays (61 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur le couvert terrestre et 14 (78 %) sur l'utilisation des sols (voir carte 8).

Carte 8

Disponibilité des ensembles de données sur le couvert terrestre et l'utilisation des sols, en juillet 2025



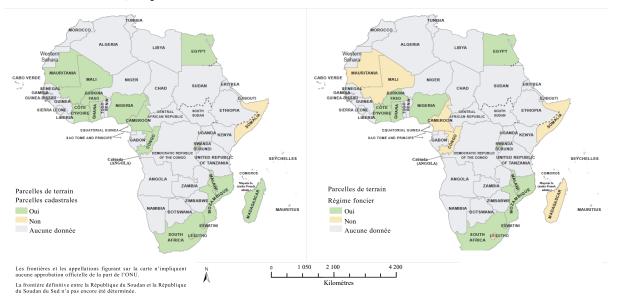
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

**25**/41

## IX. Parcelles de terrain

Sur les 18 pays, 10 (56 %) ont indiqué qu'ils disposaient d'ensembles de données sur le régime foncier et 16 (89 %) sur les parcelles cadastrales (voir carte 9).

Carte 9
Disponibilité des ensembles de données sur le régime foncier et les parcelles cadastrales, en juillet 2025

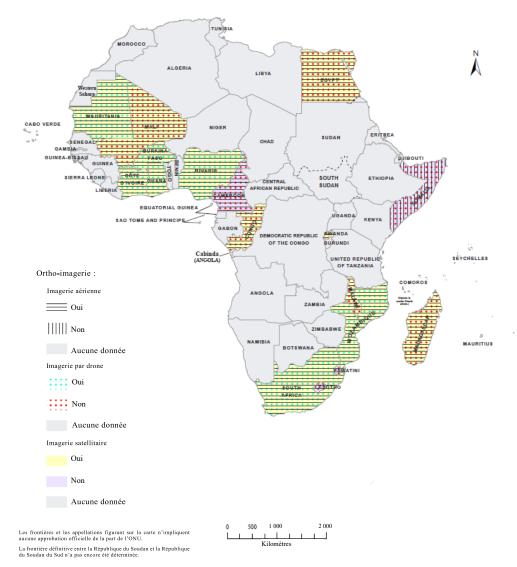


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

#### X. Ortho-imagerie

Au total, 13 pays (72 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données d'imagerie satellitaire, tandis que 17 (94 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données de photographie aérienne et 7 (39 %) d'ensembles de données d'imagerie par drone (voir carte 10).

Carte 10 Disponibilité des ensembles de données d'ortho-imagerie, en juillet 2025

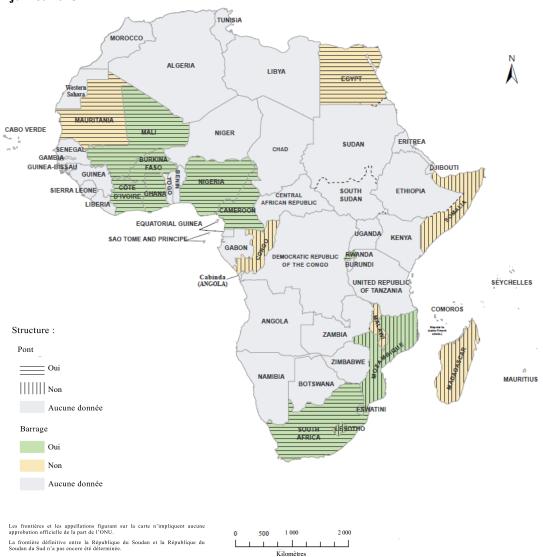


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

#### XI. Infrastructure matérielle

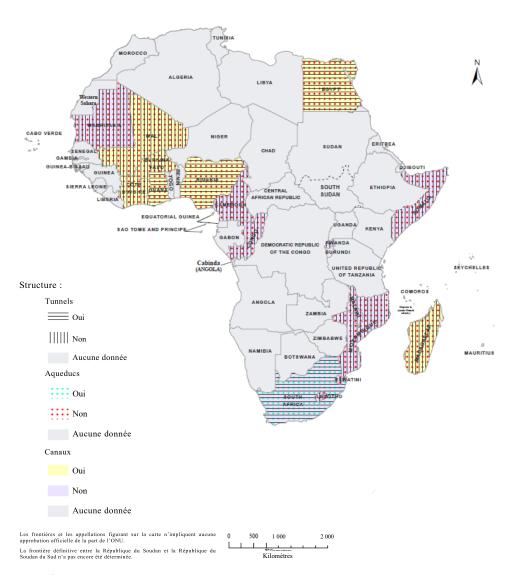
Au total, 11 pays (61 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les ponts, tandis que 11 autres pays (61 %) ont indiqué qu'ils disposaient d'ensembles de données sur les barrages (voir carte 11). En outre, sept pays (39 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les canaux et quatre (22 %) sur les tunnels. Un seul pays (6 %), l'Afrique du Sud, a déclaré disposer d'un ensemble de données sur les aqueducs (voir carte 12).

Carte 11 Disponibilité des ensembles de données sur les ponts et les barrages, en juillet 2025



Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

Carte 12 Disponibilité des ensembles de données sur les tunnels, aqueducs et canaux, en juillet 2025



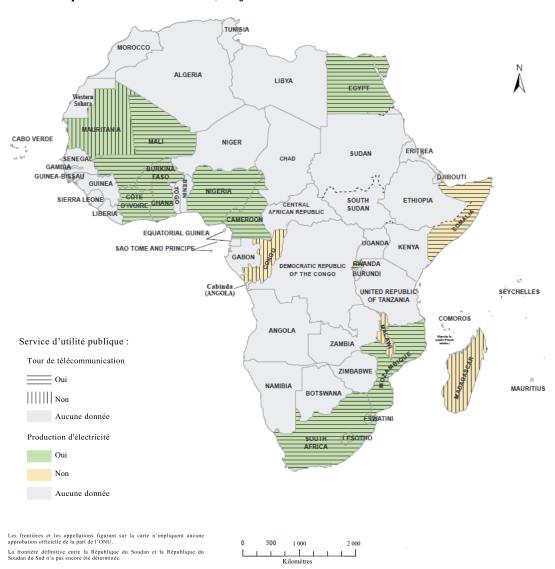
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

25-00829 **29/41** 

#### XII. Services d'utilité publique

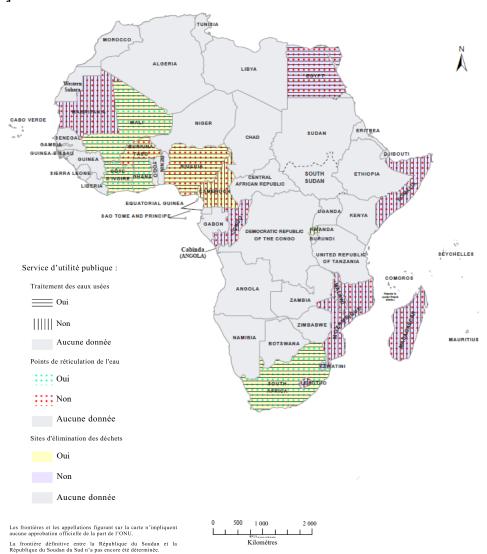
Sur les 18 pays, 13 (72 %) ont répondu qu'ils disposaient d'ensembles de données sur les tours de télécommunication et 13 (72 %) sur la production d'électricité (voir carte 13). Au total, 8 pays (44 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les sites d'élimination des déchets, 8 (44 %) sur le traitement des eaux usées et 6 (33 %) sur les points de réticulation de l'eau (voir carte 14).

Carte 13 Disponibilité des ensembles de données sur les tours de télécommunication et la production d'électricité, en juillet 2025



Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

Carte 14
Disponibilité des ensembles de données sur le traitement des eaux usées, les points de réticulation de l'eau et les sites d'élimination des déchets, en juillet 2025

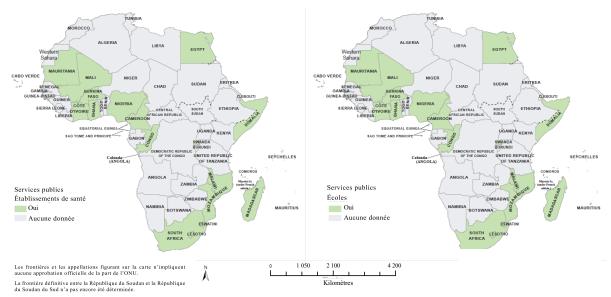


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

# XIII. Services publics

Les 18 pays qui ont répondu au questionnaire ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les écoles et les établissements de santé (voir carte 15).

Carte 15 Disponibilité des ensembles de données sur les services publics, en juillet 2025



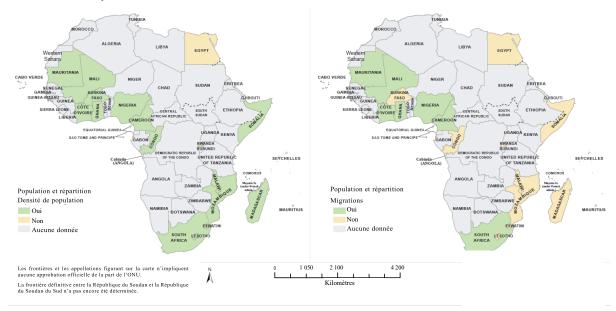
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

32/41

# XIV. Répartition de la population

Au total, 17 pays (94 %) ont répondu qu'ils disposaient d'ensembles de données sur la densité de population et 7 (39 %) sur les migrations (voir carte 16).

Carte 16 Disponibilité des ensembles de données sur la répartition de la population, en juillet 2025

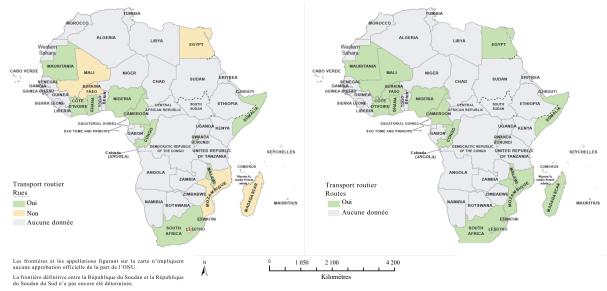


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

## XV. Transport routier

Les 18 pays qui ont répondu au questionnaire ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les routes et 11 (61 %) ont dit disposer d'ensembles de données sur les rues (voir carte 17).

Carte 17 Disponibilité des ensembles de données sur le transport routier, en juillet 2025

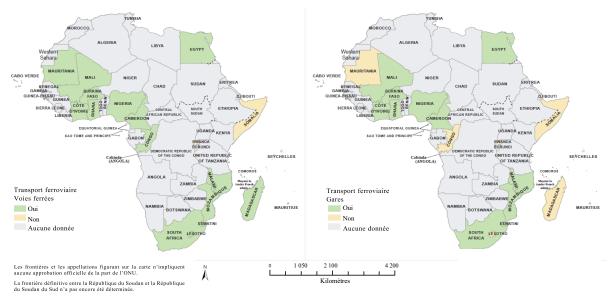


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

# XVI. Transport ferroviaire

Au total, 15 pays (83 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les chemins de fer et 11 (61 %) sur les gares (voir carte 18).

Carte 18 Disponibilité des ensembles de données sur le transport ferroviaire, en juillet 2025



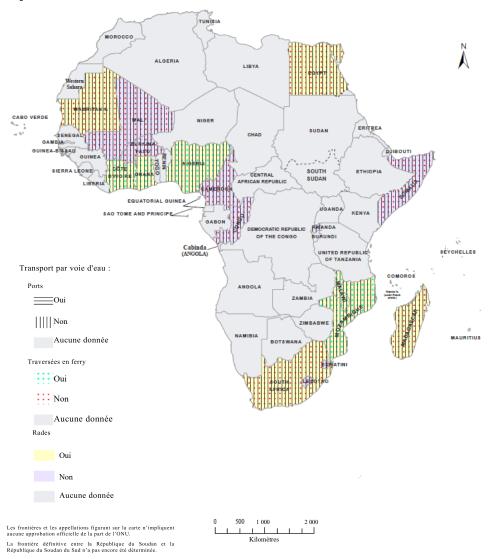
Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

**35/41** 

## XVII. Transport par voie d'eau

Au total, 10 pays (56 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les rades et 5 (28 %) sur les traversées en ferry. Un seul pays (6 %), les Comores, a déclaré disposer d'un ensemble de données sur les ports (voir carte 19).

Carte 19 Disponibilité des ensembles de données sur le transport par voie d'eau, en juillet 2025



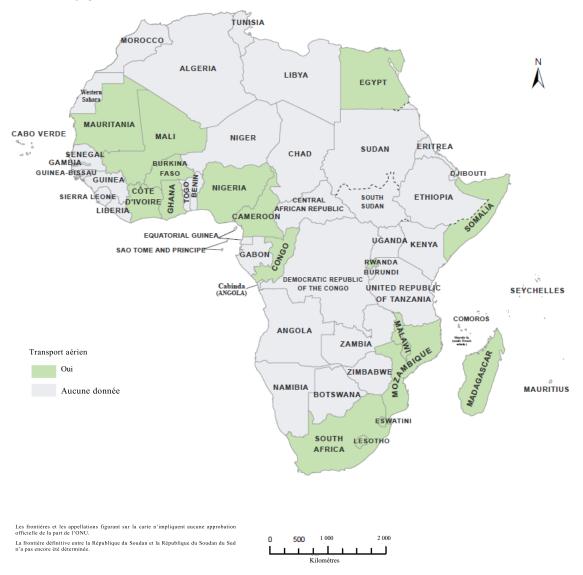
Source: Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

*Note*: Les ensembles de données sur le transport par voie d'eau ne s'appliquent qu'aux pays côtiers.

## XVIII. Transport aérien

Les 18 pays ont déclaré disposer d'ensembles de données sur le transport aérien (voir carte 20).

Carte 20 Disponibilité des ensembles de données sur le transport aérien, en juillet 2025

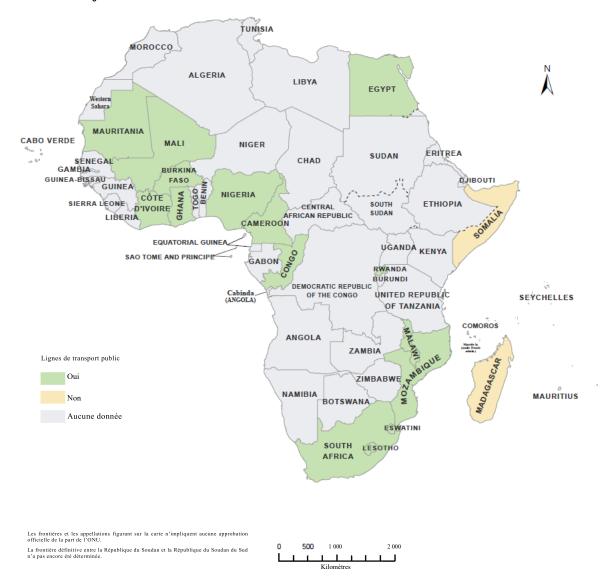


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

## XIX. Lignes de transport public

Sur les 18 pays, 15 (83 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les lignes de transport public (voir carte 21).

Carte 21 Disponibilité des ensembles de données sur les lignes de transport public, en juillet 2025

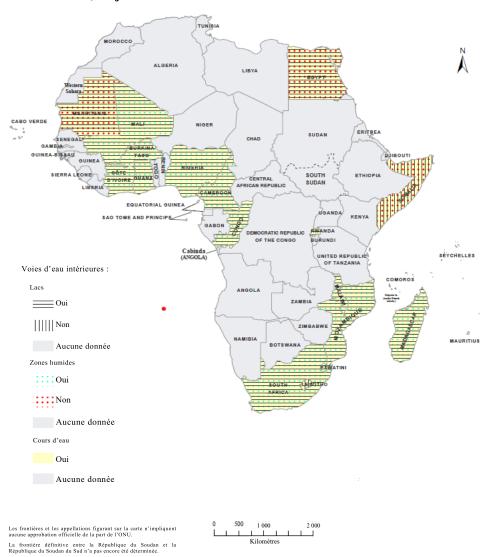


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

#### XX. Voies d'eau intérieures

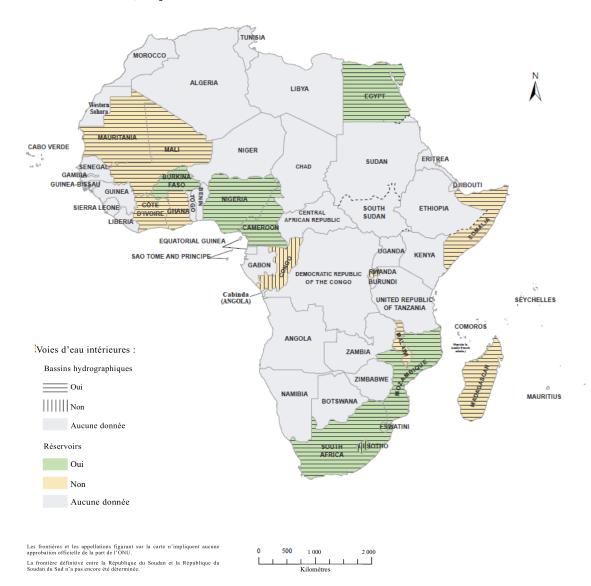
Les 18 pays qui ont répondu au questionnaire ont indiqué qu'ils disposaient d'ensembles de données sur les cours d'eau. Au total, 16 pays (89 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les lacs et 14 (78 %) sur les zones humides (voir carte 22). Sur les 18 pays, 15 (83 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur les bassins hydrographiques et 8 (44 %) sur les réservoirs (voir carte 23).

Carte 22 Disponibilité des ensembles de données sur les lacs, les zones humides et les cours d'eau, en juillet 2025



Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

Carte 23 Disponibilité des ensembles de données sur les bassins hydrographiques et les réservoirs, en juillet 2025

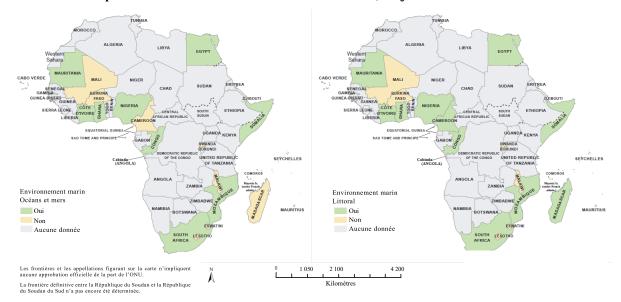


Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

## XXI. Environnement marin

Sur les 18 pays, 12 (67 %) ont déclaré disposer d'ensembles de données sur le littoral et 9 (50 %) sur les océans et les mers (voir carte 24).

Carte 24 Disponibilité des ensembles de données marines, en juillet 2025



Source : Section de la gestion de l'information géospatiale, Centre africain pour la statistique, Commission économique pour l'Afrique.

*Note* : Les ensembles de données marines ne s'appliquent qu'aux pays côtiers.